

## BURTIGNY

Découvrir le mystère des pierres à la pleine lune

VAUD PAGE 21



## BOTANIQUE

Les colchiques, ce doux poison de l'automne

VOUS PAGE 33



## BD

Joann Sfar croque les années russes du peintre Chagall

CULTURE PAGE 34

MARDI 28 SEPTEMBRE 2010

# 24 Vaud ET RÉGIONS

19

## Le Conseil d'Etat ne veut plus de l'étiquette VSO

### ÉCOLE VAUDOISE

Anne-Catherine Lyon a présenté hier son contre-projet à l'initiative «Ecole 2010». Le nouveau texte, avec lequel l'ensemble des membres du Conseil d'Etat «se sent bien», propose en particulier la suppression de la voie secondaire à options.

LISE BOURGEOIS

Anne-Catherine Lyon a présenté hier sa nouvelle vision de l'école vaudoise à quelques mois de la votation sur l'initiative «Ecole 2010». Attention, on ne parle plus de réforme, ce mot qui cristallise les critiques, mais de «pas en avant», dans un «pro-

«Chaque fois que je vois une petite annonce où figure «VSO s'abstenir», j'écris à l'employeur!»

ANNE-CATHERINE LYON, CONSEILLÈRE D'ÉTAT

cessus» engagé depuis longtemps. Et pourtant la principale nouveauté proposée par la magistrate rompt avec la traditionnelle répartition des écoliers vaudois en trois catégories.

Le projet de loi, qui fera office de contre-projet à «Ecole 2010», ne veut plus que deux voies. Fini les VSB, VSG et VSO et bienvenue à une voie pré-gymnasiale, complétée de la voie générale, fruit de la fusion entre la VSG et la VSO. Cette nouvelle mouture constitue un compromis entre le tronc commun, voulu dans la précédente version d'Anne-Catherine Lyon, et la situation actuelle (*lire ci-contre*). L'objectif de la socialiste est de rayer du système la VSO, cette voie «stigmatisée avec une grande violence». Les petites annonces où figure la mention «VSO s'abstenir» ne doivent plus paraître. «Chaque fois que j'en vois une, j'écris à l'employeur!» s'enflamme la conseillère d'Etat.

### Vif débat en vue

Aux côtés de ce grand changement structurel promis à un vif débat viennent des dispositions qui plairont à gauche comme à droite. La cheffe de l'Ecole vaudoise a fait l'impasse sur une idée de l'avant-projet très mal reçue lors de la phase de consultation: la suppression des redoublements.

Dans le nouveau texte, ces derniers retrouvent droit de cité. L'objectif prioritaire consiste désormais à mener les jeu-



**EXPOSÉ** Anne-Catherine Lyon a présenté hier sa nouvelle copie, qu'elle ne souhaite pas qualifier de réforme. LAUSANNE, LE 27 SEPTEMBRE 2010

### » Filières du secondaire: les variantes

#### Situation actuelle

**AUJOURD'HUI**, les enfants de 12 ans sont orientés dans l'une des trois filières suivant leurs résultats à la fin de la 6e année. Le premier tiers part en voie secondaire de baccalauréat (VSB) qui mène au gymnase, le second est enclassé en voie secondaire générale (VSG), le troisième en voie secondaire à options (VSO). Les passages d'une voie à l'autre ne sont pas aisés. Deux raccords sont notamment possibles à l'issue de la scolarité obligatoire.

#### Initiative «Ecole 2010»

**LES INITIANTS** ne veulent pas d'une modification de la structure actuelle. Ils aimeraient en revanche réhabiliter la VSO, qui s'appellerait «préprofessionnelle» avec des options spécifiques, telles que maths renforcées, allemand renforcé, anglais renforcé, littérature, économie. Des options «de compétence», orientées vers les métiers seraient également proposées aux élèves.

#### Le projet de l'Etat

**LE CONSEIL D'ÉTAT** propose désormais une simplification de la sélection avec deux voies seulement, la voie pré-gymnasiale, sans changement par rapport à l'actuelle VSB, et la générale. Dans cette filière, des cours à deux niveaux sont dispensés en français, en maths et en allemand. Les élèves de générale ont accès aux mêmes options (latin-grec, par exemple) que leurs collègues. Des options métiers sont conservées.

nes jusqu'au bout de leur scolarité, quelle qu'en soit la durée. Le Conseil d'Etat ne veut plus de la situation actuelle qui permet aux adolescents de quitter l'école à 15 ans, sans papier. «On ne les laisse plus sur le carreau,

comme c'est le cas aujourd'hui», proclame la magistrate.

Autre point de ralliement, la perméabilité entre les deux voies et ce même jusqu'au gymnase est facilitée par rapport à l'école d'aujourd'hui. C'est un

point «important», «réclamé de tous bords»: «Personne ne supporte bien l'idée que l'avenir d'un écolier soit déterminé définitivement.»

Changement non négligeable, le temps d'école sera augmenté dans les petites classes. Le Conseil d'Etat est prêt à financer une hausse du nombre de périodes pour permettre aux élèves de devenir meilleurs en français et en maths.

#### Harmonisation

La réforme est également assortie de changements en lien avec l'harmonisation intercantonale des écoles, voulue par le peuple en 2006. Les échelons scolaires changent de nomenclature. On va ainsi de la première (actuelle première enfantine) à la 11e (actuelle 9e). Le cycle d'orientation des élèves (actuel 5/6) passe dans le secteur primaire, comme cela se fait dans 23 des 26 cantons suisses. Enfin, la nouvelle loi fait la part belle à l'apprentissage des langues avec des cours d'anglais dès la 5e (future 7e) et l'allemand obligatoire pour tous.

Malgré les difficultés du calendrier (*lire ci-contre*), la nouvelle école vaudoise pourrait voir le jour dès la rentrée 2012 avec l'introduction des réformes par étapes jusqu'en 2015. ■

### L'impossible calendrier

Le 13 février prochain, le peuple vaudois est censé choisir entre l'initiative «Ecole 2010», déposée en janvier 2008, et le projet de loi sur l'enseignement obligatoire du Conseil d'Etat. Problème: pour être prête dans les délais, la réforme voulue par le gouvernement doit être soumise à l'examen d'une commission du Grand Conseil, puis débattue en plénum avant la fin de l'année. Mission presque impossible. Même si la commission parlementaire chargée d'examiner le projet est déjà nommée, reste à fixer plus d'une dizaine de séances. Débattre à la hâte et sous pression de l'avenir de l'école vaudoise? La plupart des députés y sont farouchement opposés. Soupir du côté des initiants, qui s'attendent d'ores et déjà à un nouveau report du scrutin. **JO. F.**

### DONNEZ VOTRE AVIS

■ Etes-vous favorable à une école vaudoise à deux filières?

LIRE EN PAGE 17

### » Réactions

#### JACQUES DANIELOU

Société pédagogique vaudoise

«La SPV juge la structure en deux filières encore très loin du tronc commun qu'elle prône. Mais en regard de l'histoire du canton, une organisation en deux voies constituerait une réelle avancée si elle était validée par le Grand Conseil et le peuple.»



#### JULIEN EGGENBERGER

Syndicat suisse des services publics

«Le SSP apprécie l'abandon des trois filières imperméables. Cela dit, aucune ressource financière supplémentaire n'est allouée à la réforme du secondaire. Cela risque de pénaliser les anciennes VSO qui se retrouveront dans des classes à plus fort effectif qu'aujourd'hui. En outre, la palette d'options proposées à la future voie va coûter quelque argent. Sans moyens supplémentaires, ce sera impossible.»



#### JEAN-FRANÇOIS HUGUELET

Comité d'initiative «Ecole 2010»

«Ce projet est un gros machin hybride qui va générer un énorme débat. La première version avait au moins le mérite de la cohérence. La suppression des filières offrait une vraie alternative à notre initiative.»



#### CESLA AMARELLE

Parti socialiste vaudois

«Ce projet est assez blindé. Nous sommes fondamentalement satisfaits que le Conseil d'Etat ait approuvé la suppression de la VSO. Bloquer 30% d'une tranche d'âge dans cette filière est une catastrophe sociale.»



#### CHRISTELLE LUISIER

Parti radical vaudois

«Il y a de nettes améliorations par rapport à l'avant-projet. Nous avons été entendus sur de nombreux points. Mais, sur la question des filières du secondaire, ce compromis ressemble à un mouton à cinq pattes. C'est boiteux. Ce chambardement me paraît inutile.»



#### CATHERINE LABOUCHÈRE

Parti libéral vaudois

«Premier constat: on a bien fait de réagir à l'avant-projet. J'apprécie en particulier l'accent qui est mis sur les disciplines fondamentales - les maths et le français. En revanche, je ne vois pas encore très bien ce que la suppression de l'étiquette VSO va changer pour les élèves en difficulté scolaire.»

